

INSA DE LYON

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en ingénierie des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire INSA DE LYON, session 2023

Le Directeur de l'institut national des sciences appliquées de Lyon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en ingénierie des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire INSA DE LYON, au titre de l'année 2023 :

Madame FAURITTE Juliette, igr cn, présidente, Institut national des sciences appliquées Lyon, Villeurbanne.

Monsieur JACQUELIN Régis, ingénieur de recherche hors classe, expert, Rectorat Academie Clermont Ferrand, Clermont-Ferrand.

Madame CHRETIENNOT Véronique, ingénieure de recherche hors classe, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques Lyon, Villeurbanne.

Madame QUEREYRON Florence, igr 1c, Université Lyon 2, Bron.

Monsieur USSON Philippe, igr cn, Institut national des sciences appliquées Lyon, Villeurbanne.

Monsieur JACQUET Stéphane, igr hc rf, suppléant, Institut national des sciences appliquées Lyon, Villeurbanne.

Fait à Villeurbanne

, le 27.09.23

Pour le Directeur
et par délégation
Le Directeur Général
des Services

Frédéric DESPREL